

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1 Identificateur de produit

**Nom du produit:** ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9

**Code du produit:** 1953

#### Numéro d'enregistrement

Aucun numéro d'enregistrement disponible pour cette substance car la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement selon l'article 2 de la réglementation REACH (EC) N° 1907/2006, le tonnage annuel ne nécessite aucun enregistrement ou l'enregistrement est prévu pour un délai ultérieur.

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### Emploi de la substance / de la préparation

Nettoyant  
Produits chimiques pour laboratoires

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Producteur/fournisseur:

Carl Roth GmbH + Co. KG  
Schoemperlenstraße 3-5  
76185 Karlsruhe  
Allemagne

Telefon: +49/(0)721 5606-0

Telefax: +49/(0)721 5606-149

E-Mail: [sicherheit@carlroth.de](mailto:sicherheit@carlroth.de)

**Service chargé des renseignements:** Division sécurité au travail et protection de l'environnement

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Institut National de Recherche et de Sécurité, I.N.R.S. Tél. 01 45 42 59 59

## 2 Identification des dangers

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10: Inflammable.

#### Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

### 2.2 Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

#### Pictogrammes de danger



GHS02

GHS07

**Mention d'avertissement** Attention

### Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9

(suite de la page 1)

#### Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

#### Indications complémentaires:

-

#### 2.3 Autres dangers

Tous les produits chimiques sont potentiellement dangereux. Ils sont donc uniquement être manipulés par du personnel spécialement formé avec le soin nécessaire.

#### Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.  
vPvB: Non applicable.

## 3 Composition/informations sur les composants

### 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

**Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### Composants dangereux:

CAS: 67-63-0 EINECS: 200-661-7 Numéro index: 603-117-00-0 Reg.nr.: 01-2119457558-25-XXXX	propane-2-ol Xi R36; F R11 R67 Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-<15%
	agents de surface anioniques Xi R36/38 Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	3-<10%

**Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4 Premiers secours



### 4.1 Description des premiers secours

#### Remarques générales:

Enlever les vêtements contaminés par le produit.

#### Après inhalation:

Donner de l'air frais.

#### Après contact avec la peau:

Laver à l'eau et au savon.

#### Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant 10 minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

(suite page 3)



**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 2)

**Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite un verre d'eau. Ne pas faire vomir.  
Risque d'asphyxie en cas de formation de mousse.  
Si les troubles persistent, consulter un médecin.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucune description de symptômes toxiques n'a été rapportée.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**5.1 Moyens d'extinction****Moyens d'extinction:**

Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

**Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**

Aucune limitation concernant les agents d'extinction pour cette substance et ce mélange.

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Peut être dégagé en cas d'incendie:

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.  
Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone

**5.3 Conseils aux pompiers****Équipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter de respirer la vapeur. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.  
Tenir éloigné des sources d'inflammation.  
Porter un équipement de protection individuelle.  
Évacuer la zone dangereuse, respecter les procédures d'urgence, consulter un spécialiste.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les nappes d'eau souterraines et le sol.

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (par exemple Rotisorb Art.-Nr. 1710.1).  
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

**6.4 Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## 7 Manipulation et stockage

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

(suite page 4)

**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 3)

**Préventions des incendies et des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Stockage:****Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Aucune exigence particulière.

**Indications concernant le stockage commun:**

Ne pas stocker avec les aliments.

**Autres indications sur les conditions de stockage:**

Tenir à l'écart des sources de chaleur et d'ignition.

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

**Température de stockage recommandée:** 15 - 25 °C**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

**Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**

Sans autre indication, voir point 7.

**8.1 Paramètres de contrôle****Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:****67-63-0 propane-2-ol**VME (France) | Valeur momentanée: 980 mg/m<sup>3</sup>, 400 ppm**DNEL****ouvriers****exposition à long terme - effets systémique:****67-63-0 propane-2-ol**

Dermique | DNEL | 888 mg/kg (travailleurs)

Inhalatoire | DNEL | 500 mg/m<sup>3</sup> (travailleurs)**consommateur****exposition à long terme - effets systémique:****67-63-0 propane-2-ol**

Oral | DNEL | 26 mg/kg (travailleurs)

Dermique | DNEL | 319 mg/kg (Ver)

Inhalatoire | DNEL | 89 mg/m<sup>3</sup> (Ver)**PNEC****67-63-0 propane-2-ol**

PNEC | 28 mg/kg (Sol)

141 mg/l (Eau de mer)

552 mg/kg (Mws)

552 mg/kg (Sédiment d'eau douce)

(suite page 5)

**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 4)

141 mg/l (Eau douce)

**Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

**8.2 Contrôles de l'exposition****Équipement de protection individuel:****Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer.  
 Éviter tout contact prolongé et intensif avec la peau.  
 Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
 Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
 Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

**Mesures de protection individuelle**

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

**Protection respiratoire:**

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.  
 Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.  
 Filtre P1

**Protection des mains:**

Gants de protection  
 Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
 Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

**Matériau des gants**Caoutchouc nitrile, épaisseur:  $\geq 0,11$  mm

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

**Temps de pénétration du matériau des gants**Valeur pour la perméabilité: taux  $\geq 6$ 

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:**caoutchouc nitrile, épaisseur:  $\geq 0,11$  mm

(suite page 6)

**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 5)

**Protection des yeux:**

Lunettes de protection hermétiques

**Protection du corps:**

Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

**Indications générales.****Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Incolore
<b>Odeur:</b>	Spécifique au produit
<b>Seuil olfactif:</b>	Aucune information disponible.

<b>valeur du pH à 20 °C:</b>	9
------------------------------	---

**Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Aucune information disponible.
<b>Point d'ébullition:</b>	> 85 °C

<b>Point d'éclair</b>	32 °C
-----------------------	-------

<b>Inflammabilité (solide, gazeux):</b>	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

<b>Température d'inflammation:</b>	Aucune information disponible.
------------------------------------	--------------------------------

<b>Température de décomposition:</b>	Aucune information disponible.
--------------------------------------	--------------------------------

<b>Auto-inflammation:</b>	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
---------------------------	--

<b>Danger d'explosion:</b>	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
----------------------------	--

**Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Supérieure:</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes:</b>	Aucune information disponible.

<b>Pression de vapeur:</b>	Non déterminé.
----------------------------	----------------

<b>Densité à 20 °C:</b>	0,98 g/cm <sup>3</sup>
<b>Densité de vapeur.</b>	Aucune information disponible.
<b>Vitesse d'évaporation.</b>	Aucune information disponible.

<b>Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:</b>	Entièrement miscible
--	----------------------

<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau):</b>	Aucune information disponible.
--	--------------------------------

**Viscosité:**

<b>Dynamique à 20 °C:</b>	2 mPas
<b>Cinématique:</b>	Aucune information disponible.

(suite page 7)



**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 6)

**9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

**10.1 Réactivité**

Des vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

**10.2 Stabilité chimique****Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Formation de mélanges gazeux explosifs au contact de l'air.

**10.4 Conditions à éviter**

chaleur

**10.5 Matières incompatibles:**

Aucune information disponible.

**10.6 Produits de décomposition dangereux:**

En cas d'incendie: voir point 5.

## 11 Informations toxicologiques

**11.1 Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë:****Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****67-63-0 propane-2-ol**

Oral	LD0	3570 mg/kg (Men) (RTECS)
	LD50	5045 mg/kg (rat) (RTECS)
Dermique	LD50	12800 mg/kg (lapin) (RTECS)
Inhalatoire	LC50/4 h	72,6 mg/l (rat) (IUCLID)

**Effet primaire d'irritation:****de la peau:**

Faible irritation.

**des yeux:**

Faible irritation.

**Sensibilisation:**

Aucun effet de sensibilisation connu.

**Effets CMR:****Mutagenicité sur les cellules germinales:**

Pas d'information disponible.

**Cancérogénicité:**

Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction:**

Pas d'information disponible.

**Danger par aspiration:**

Pas d'information disponible.

(suite page 8)





**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 7)

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition unique.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

La substance ou le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible, exposition répétée.

**Indications toxicologiques complémentaires:**

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

**Renseignements supplémentaires:**

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

## 12 Informations écologiques

**12.1 Toxicité****Toxicité aquatique:**

<b>Toxicité sur les poissons:</b>	
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>	
LC50	1400 mg/l/96 h (Lepomis macrochirus) (ECOTOX-Database)
<b>Toxicité sur les daphnies:</b>	
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>	
EC50	> 13000 mg/l/48 h (Daphnia magna) (IUCLID)
<b>Toxicité sur les algues:</b>	
<b>67-63-0 propane-2-ol</b>	
IC50	> 1000 mg/l/72 h (Scenedesmus quadricauda) (IUCLID)

**12.2 Persistance et dégradabilité**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**12.4 Mobilité dans le sol**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

**Effets écotoxiques:****Remarque:**

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol.

**12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

**PBT:** Non applicable.

**vPvB:** Non applicable.

**12.6 Autres effets néfastes**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 9)



**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 8)

### 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Méthodes de traitement des déchets

##### Recommandation:

Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

L'élimination des déchets est réglementée par des services compétents régionaux. Veuillez prendre contact avec les services compétents (administration ou entreprise d'élimination des déchets) qui vous informeront des mesures à prendre en matière d'élimination.

##### Emballages non nettoyés:

##### Recommandation:

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

**Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

### 14 Informations relatives au transport

#### 14.1 No ONU

ADR, IMDG, IATA

UN1987

#### 14.2 Nom d'expédition des Nations unies

ADR

1987 ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE))

IMDG, IATA

ALCOHOLS, N.O.S. (ISOPROPANOL (ISOPROPYL ALCOHOL))

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR

Classe  
Étiquette3 Liquides inflammables.  
3

IMDG, IATA

Class  
Label3 Flammable liquids.  
3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR, IMDG, IATA

III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement:

Marine Pollutant:

Non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indice Kemler:

Attention: Liquides inflammables.

30

(suite page 10)



**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 9)

<b>No EMS:</b>	F-E,S-D
<b>14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC</b>	Non applicable.
<b>Indications complémentaires de transport:</b>	
<b>ADR</b>	
<b>Quantités limitées (LQ)</b>	5L
<b>Catégorie de transport</b>	3
<b>Code de restriction en tunnels</b>	D/E
<b>"Règlement type" de l'ONU:</b>	UN1987, ALCOOLS, N.S.A. (ISOPROPANOL (ALCOOL ISOPROPYLIQUE)), 3, III

## 15 Informations réglementaires

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Prescriptions nationales:**

**Indications sur les restrictions de travail:** Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes.

**Règlement en cas d'incident:**

Classe	Part en %
NK	10,0

**Classe de pollution des eaux:**

Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

**Service établissant la fiche technique:** Division: sécurité au travail et protection de l'environnement

**Contact:** Herr Heine

### Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organization

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

(suite page 11)

**Fiche de données de sécurité**  
**selon Règlement (CE) No. 1907/2006**



Date d'impression : 03.12.2013

Numéro de version 2

Révision: 03.12.2013

**Nom du produit: ROTI- PLASTICLEAN®, Nettoyant pour matières plastiques avec effet antistatique, pH 9**

(suite de la page 10)

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
LD50\*: Lethal Dose, 50 percent (Not relevant for classification)  
LD50\*: Lethal Concentration, 50 percent (Not relevant for classification)

**\* Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR